

SITE D'INTERVENTION



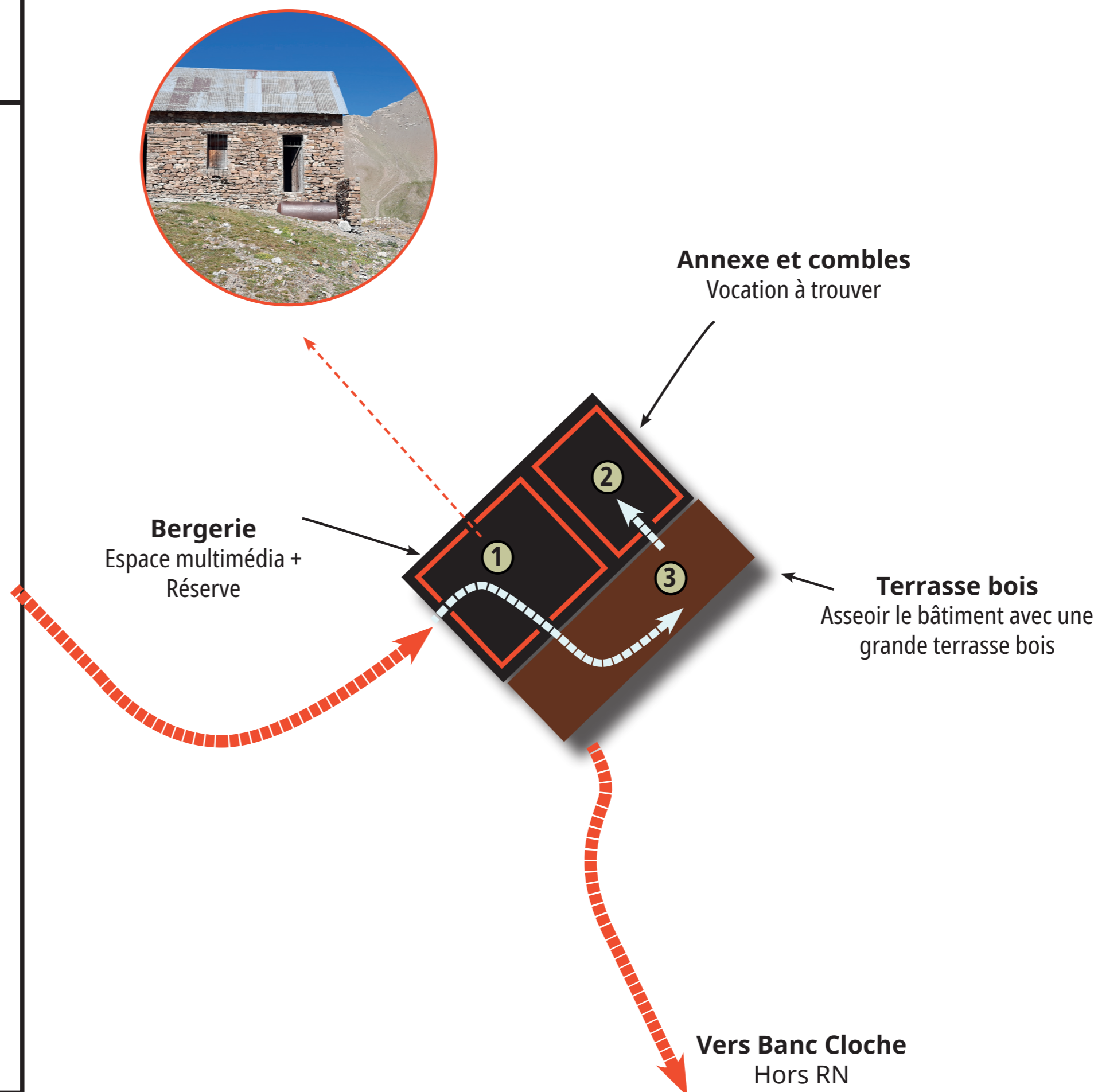
4 / LE BERGERIE

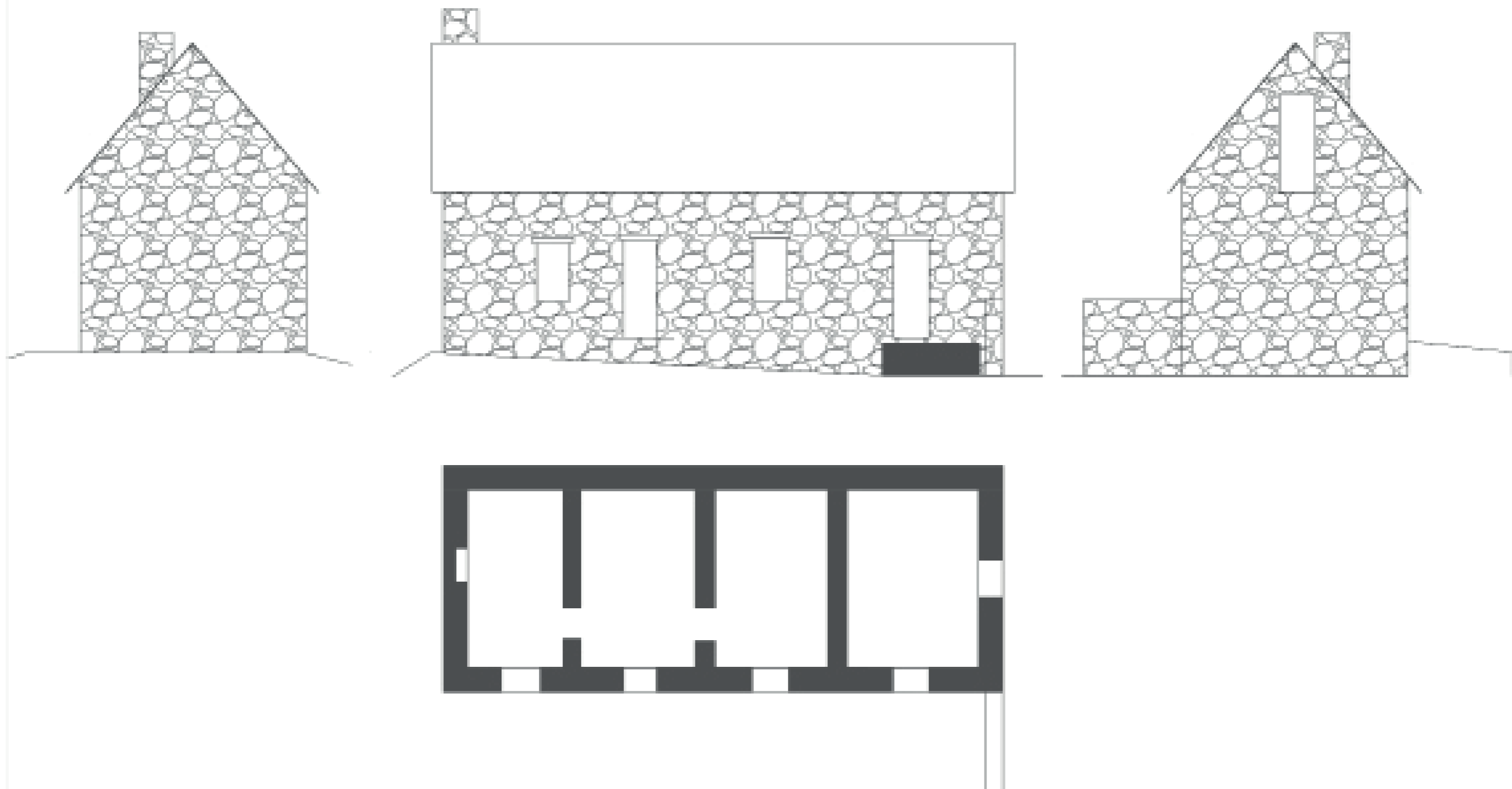
FICHE TECHNIQUE N°41 : PLAN DE LOCALISATION

LES PRINCIPES À METTRE EN ŒUVRE :

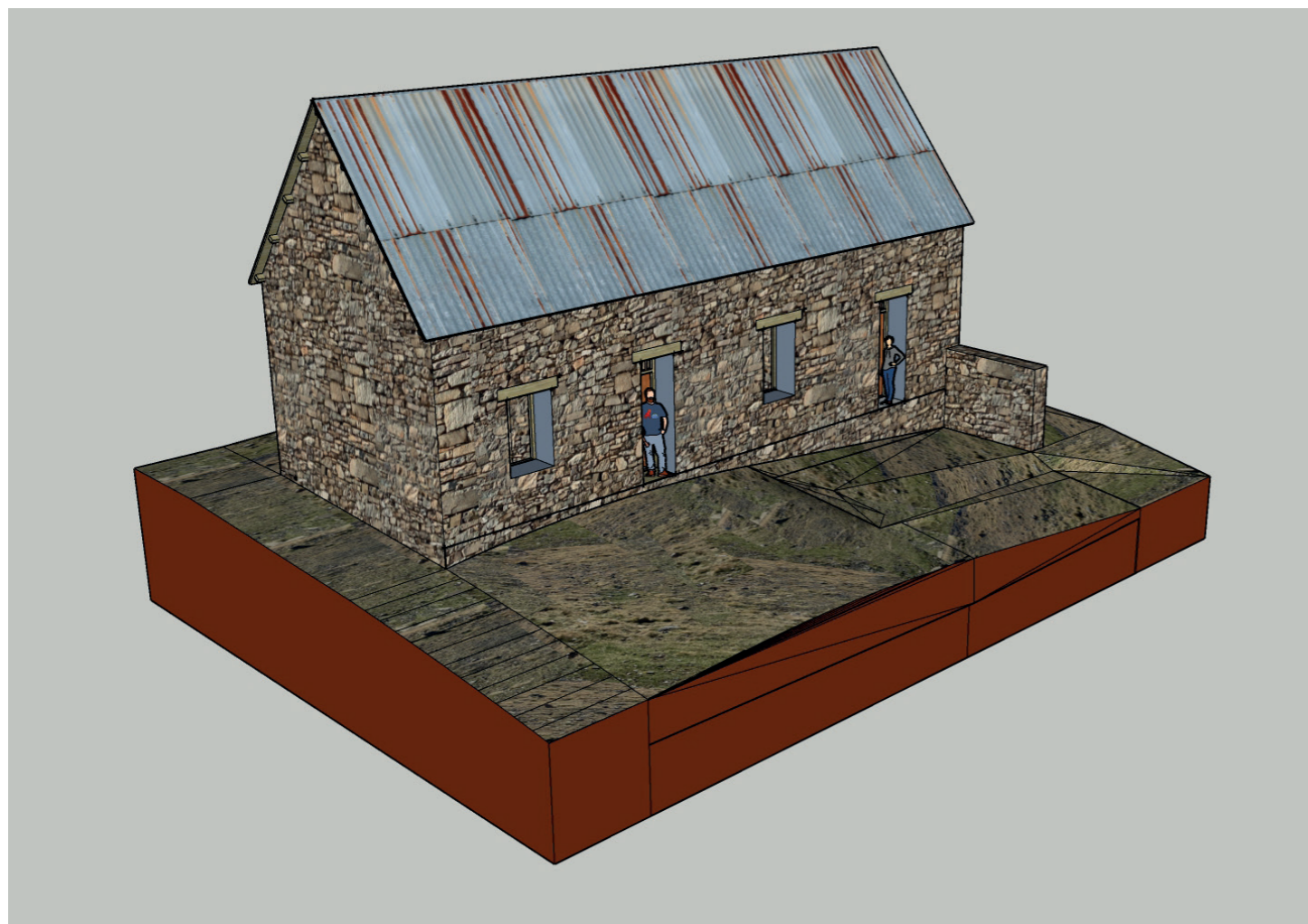
Maintenir la cabane dans son "jus" mais réaménager l'intérieur pour créer un univers appropriable et déroutant sur la thématique du pastoralisme.

Aménager des espaces de détente (1/4 du parcours) pour profiter du lieu et du panorama.



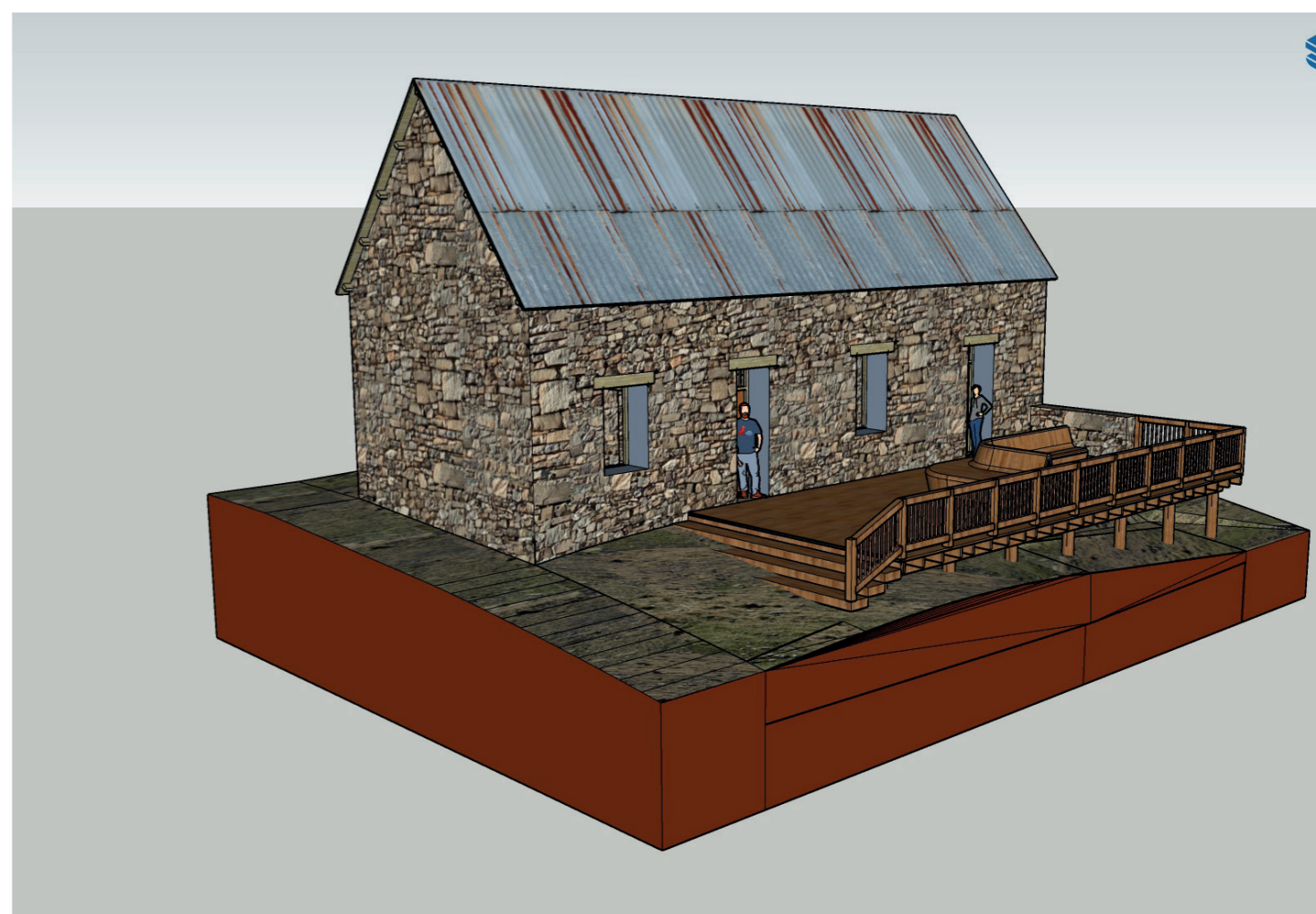


format A3	BALADE DES 6 LACS	Ech : 1/100 18.10.2021	PAYS	PLAN 1
				AVP v1
	<small> ARCHITECTE D'INTERIEUR D'EXTERIEUR </small>	<small> D'INTERIEUR D'EXTERIEUR </small>		PLAN ET FACADES DU REFUGE



ETAT INITIAL EXTÉRIEUR

Pas de reprise de la structure du bâtiment (murs et toiture en état correct / pas d'infiltrations visibles / mais voir à long terme à réviser la toiture)
Reprise ponctuelle de maçonnerie (angle gauche de la façade principale).
Le bâtiment doit rester dans son jus pour plus d'authenticité.

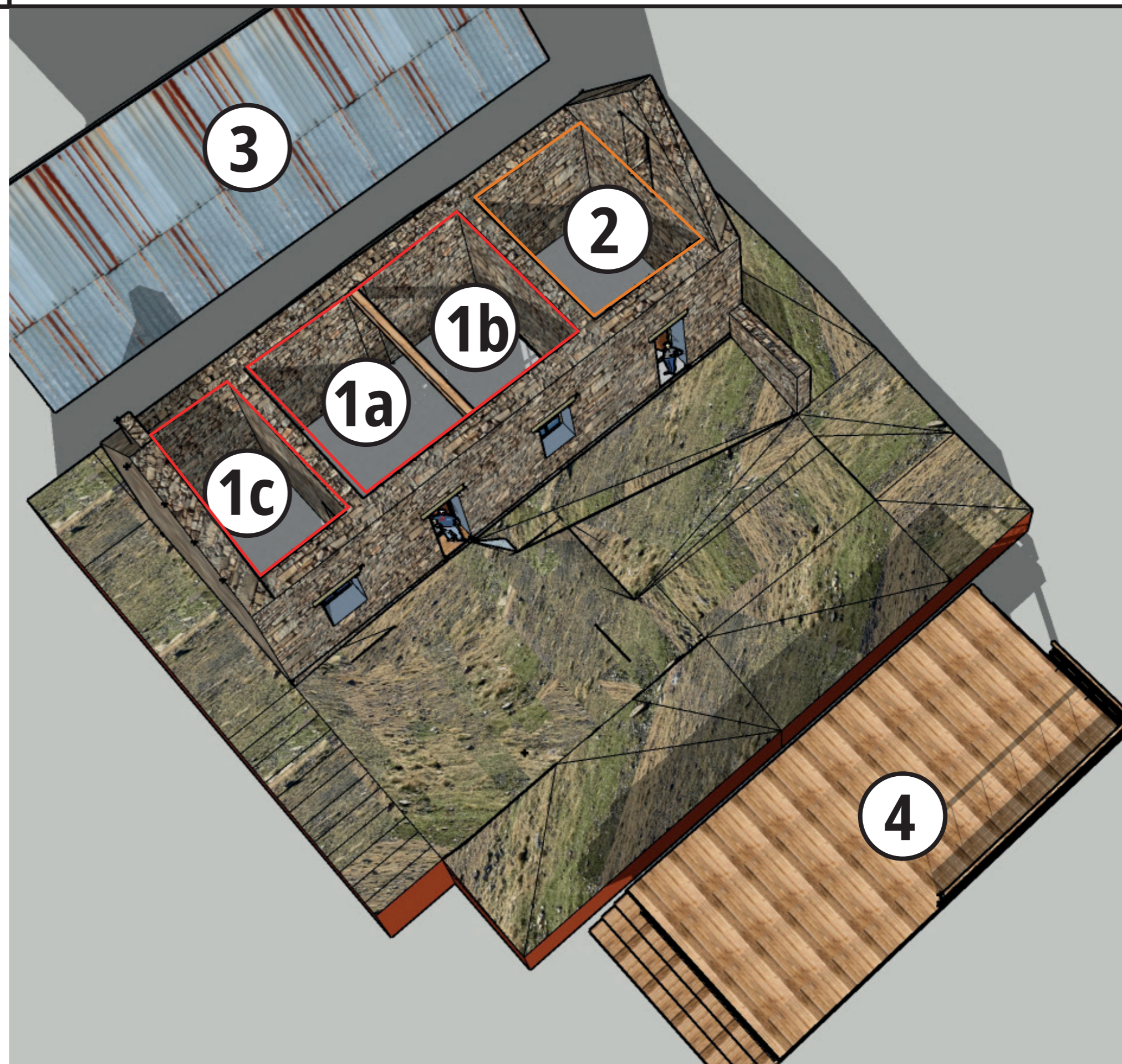


ETAT PROJETÉ EXTÉRIEUR

Maintien de la cuve métallique qui sera sous la terrasse.
Ajout d'une terrasse bois sur poteaux bois ou murette, garde de corps ludique et transparent en métal.
Mobilier non fixe (à part un banc intégré à l'angle Est) qui pourra être rangé à l'intérieur en hiver

Les interventions se veulent limitées :

- 1** Réunion des pièces 1A et 1B pour former un grande salle (suppression d'un mur de refend intérieur)
La pièce 1C devient une réserve
Surface 1a+1b = 31 m²
Surface 1c = 12 m²
- 2/3** Aucune intervention sur ces espaces (à part la sécurisation des ouvertures de la pièce 2 et d'éventuelles interventions mineures sur le toit)
- 4** Création d'une terrasse sur l'avant du bâtiment



Les interventions se veulent limitées :

1

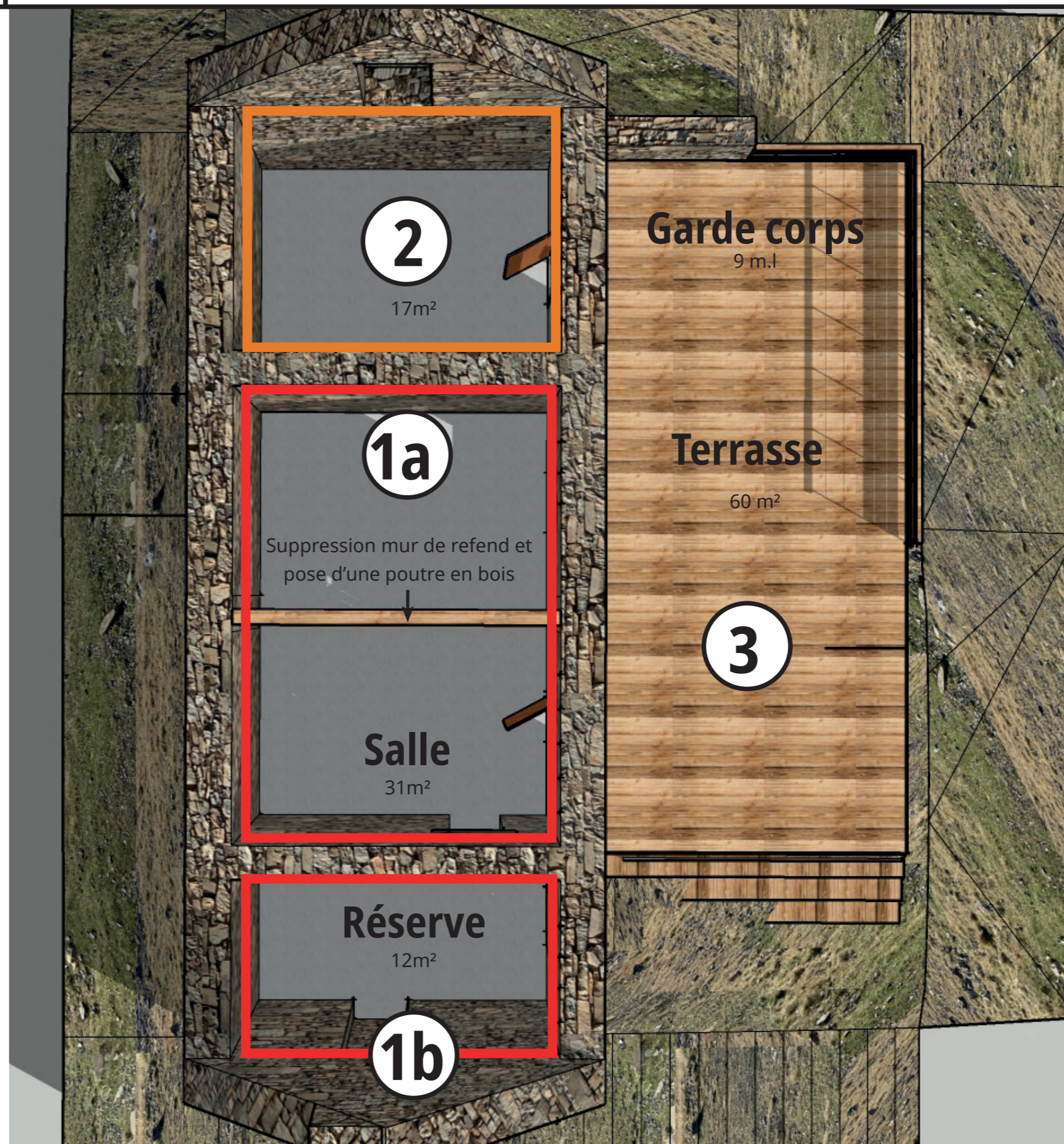
1A - Création d'une grande salle
Parquet bois rustique + 1 mur de projection
Nettoyage des murs pierre
Disposition de mobilier modulable / rangement
1B - création d'une réserve

2

Pièce avec accès individuel (hors marché)
L'intervention comprend uniquement le changement des menuiseries.

3

Terrasse avec garde corps partiel
La longueur dépendra du calage fin sur le terrain en phase travaux.



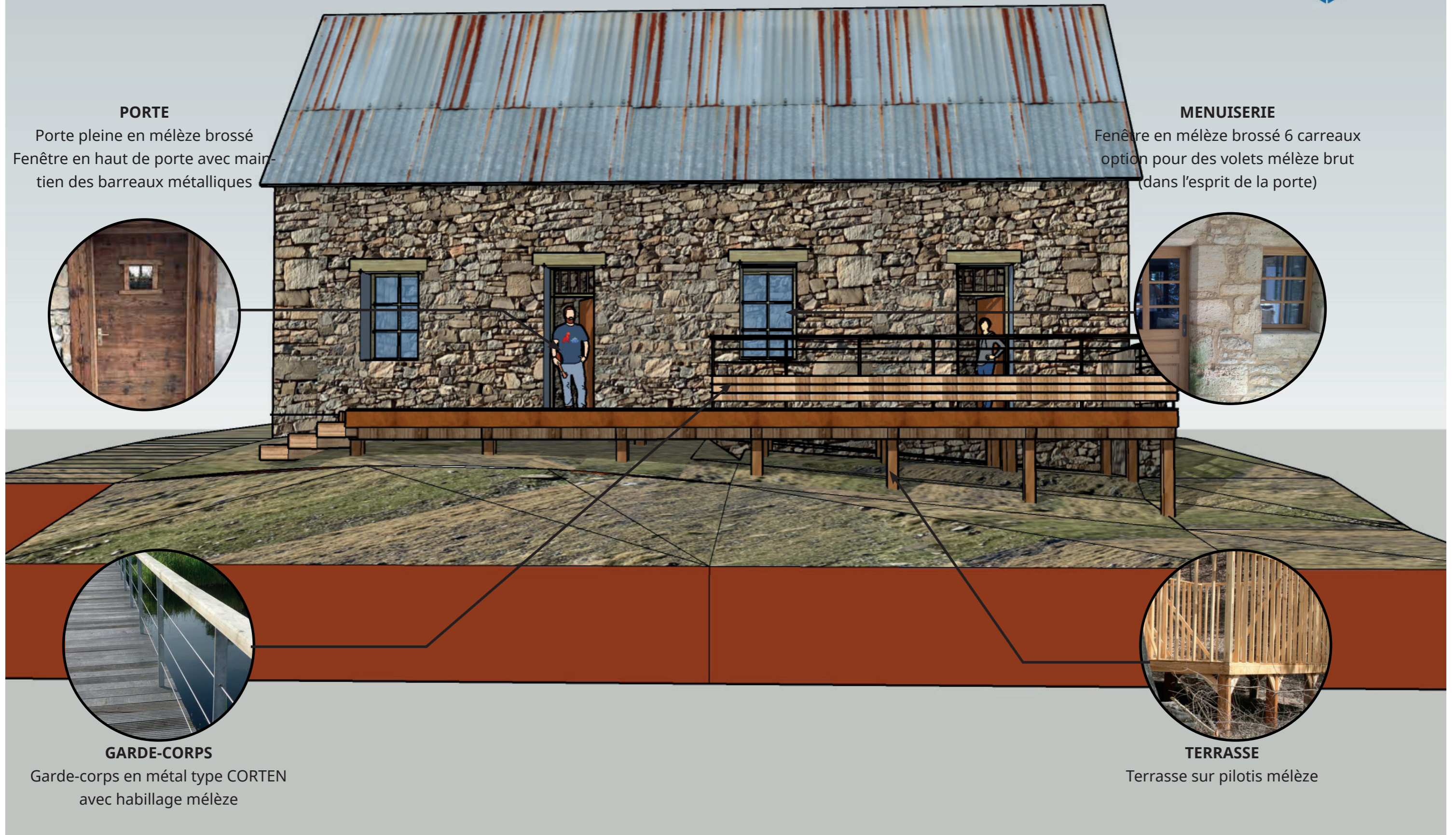
L'aménagement du refuge fera l'objet d'interventions adaptées dans une logique de restauration du patrimoine montagnard. Suite au diagnostic réalisé par l'architecte de LANDFABRIK, spécialiste des matériaux naturels, aucun désordre structurel n'a été identifié.

Dans le cadre de la procédure de marché public de travaux, nous veillerons à choisir des **entreprises qualifiées pour ce type de travaux**. Nous nous engageons à faire valider les plans d'exécution, qui se voudront conforme aux intentions suivantes, mais qui pour des raisons techniques peuvent évoluer à la marge.

Les principes d'intervention suivants ont été défini pour répondre à ces objectifs :

- la **reprise ponctuelle en maçonnerie traditionnelle à la chaux** en particulier sur l'angle sud-est pour stabiliser la construction,
- de manière à reprendre les efforts du mur de refend intérieur, une **poutre en mélèze** sera posée. Une note de calcul doit permettre de la dimensionner. Selon les dimensions requises, une variante avec un IPN métal peut être recommandé pour des questions d'accessibilité,
- de manière à être le moins interventionniste possible, la **dalle de sol actuelle sera conservée et habillé d'un plancher bois sur lambourdes**.
- les murs sont actuellement partiellement recouvert de béton appliqué en joint ou taloché rapidement. Il est prévu un **décroûtage du béton** et éventuellement un sablage de la surface selon l'état. Une fois décroûté, **un rejointoiement à la chaux peut être préconisé**. Un des murs sera repris avec un **enduit à la chaux** pour obtenir une surface lisse (éventuelle accrochages ou projections),

- le remplacement des **menuiseries** dans un esprit rustique et naturel en **mélèze brut de pays sans traitement, finition brossée** (sans lasure),
- la création d'une terrasse fonctionnelle avec un **garde-corps en métal/bois le plus léger possible** mais respectant la réglementation en vigueur uniquement sur la partie avec une chute d'un mètre,
- la réalisation d'une **structure de terrasse en poteau de mélèze** non traité de section carré,
- La réalisation de **fondations réversibles** soit en spit sur roche, soit en cage de gabion selon la profondeur de la roche dure.



4 / L E B E R G E R I E

FICHE TECHNIQUE N°41 : GARDE CORPS NORMALISÉ

LES PRINCIPES À METTRE EN ŒUVRE :

Dans le cas où la hauteur **est supérieure ou égale à 1 mètre**, ou la pente derrière le garde-corps est supérieure ou égale à 45°, la réglementation balustrade NFP 01-012 s'applique aux travaux.

Dans notre cas, le garde corps est uniquement installé sur la zone supérieure à 1m, un chasse roue sera installé. Lors de la phase d'EXE et après relevé géomètre, la longueur définitive du garde corps sera définie.

Dans ce cas un certain nombre de règles s'appliquent dont en voici un résumé succinct:

- La hauteur garde-corps doit être de 1.00m minimum de la dalle au sommet de la main courante?
- Il doit présenter un remplissage infranchissable sur au moins les premiers 45cm à partir du bas
- En cas de barreaudage horizontal sur la partie haute, les lisses ne doivent pas excéder un écartement de plus de 18cm,
- La distance entre le remplissage et le sol ne doit pas excéder 11 cm

MATÉRIAUX & MISE EN ŒUVRE

Le GARDE-CORPS est réalisé en métal et bois.

Caractéristiques :

- le support est réalisé en fer plat et tube d'acier avec traitement de surface pour lui donner un aspect patiné et vieilli type acier Corten pour une bonne intégration paysagère.
- la fixation s'effectue à l'aide d'une platine métallique du même métal qui permet l'ajustement sur place
- les planches de mélèze (3 cm d'épaisseur) ne seront pas traité.

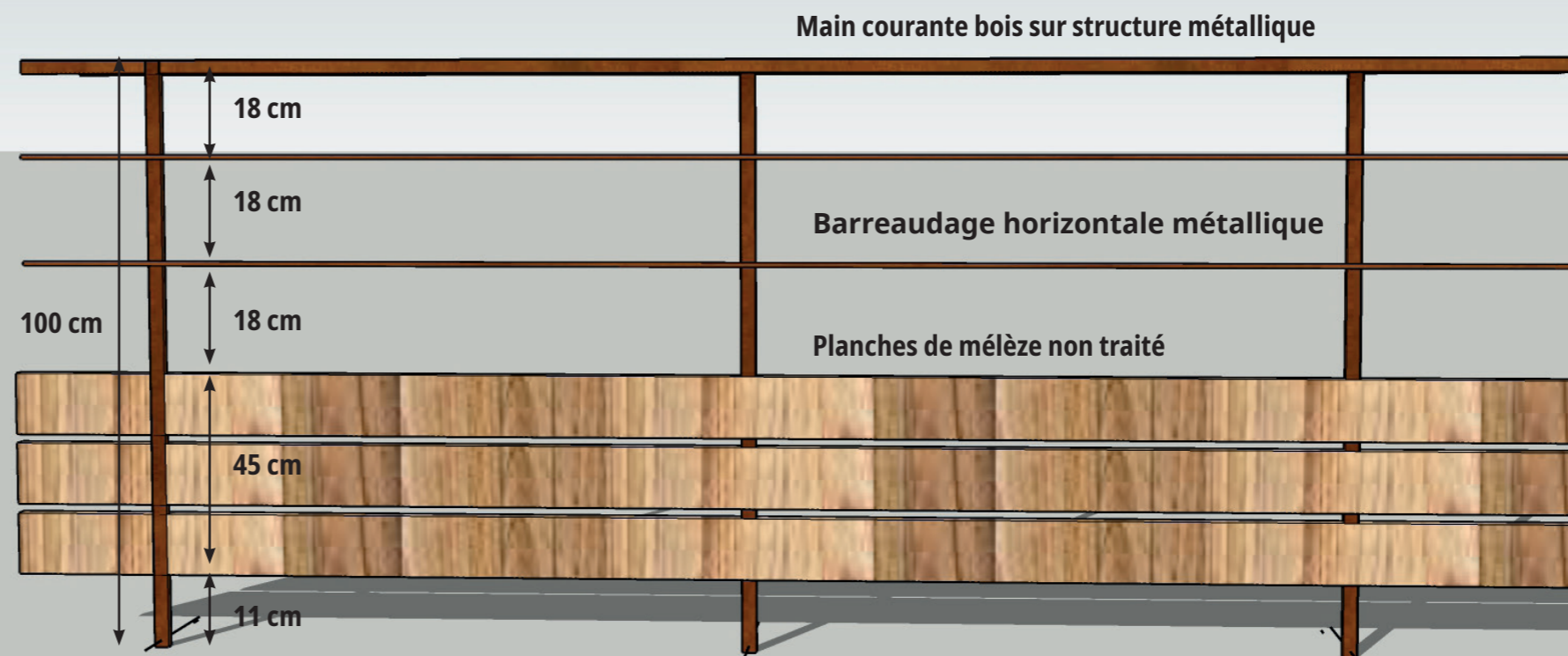
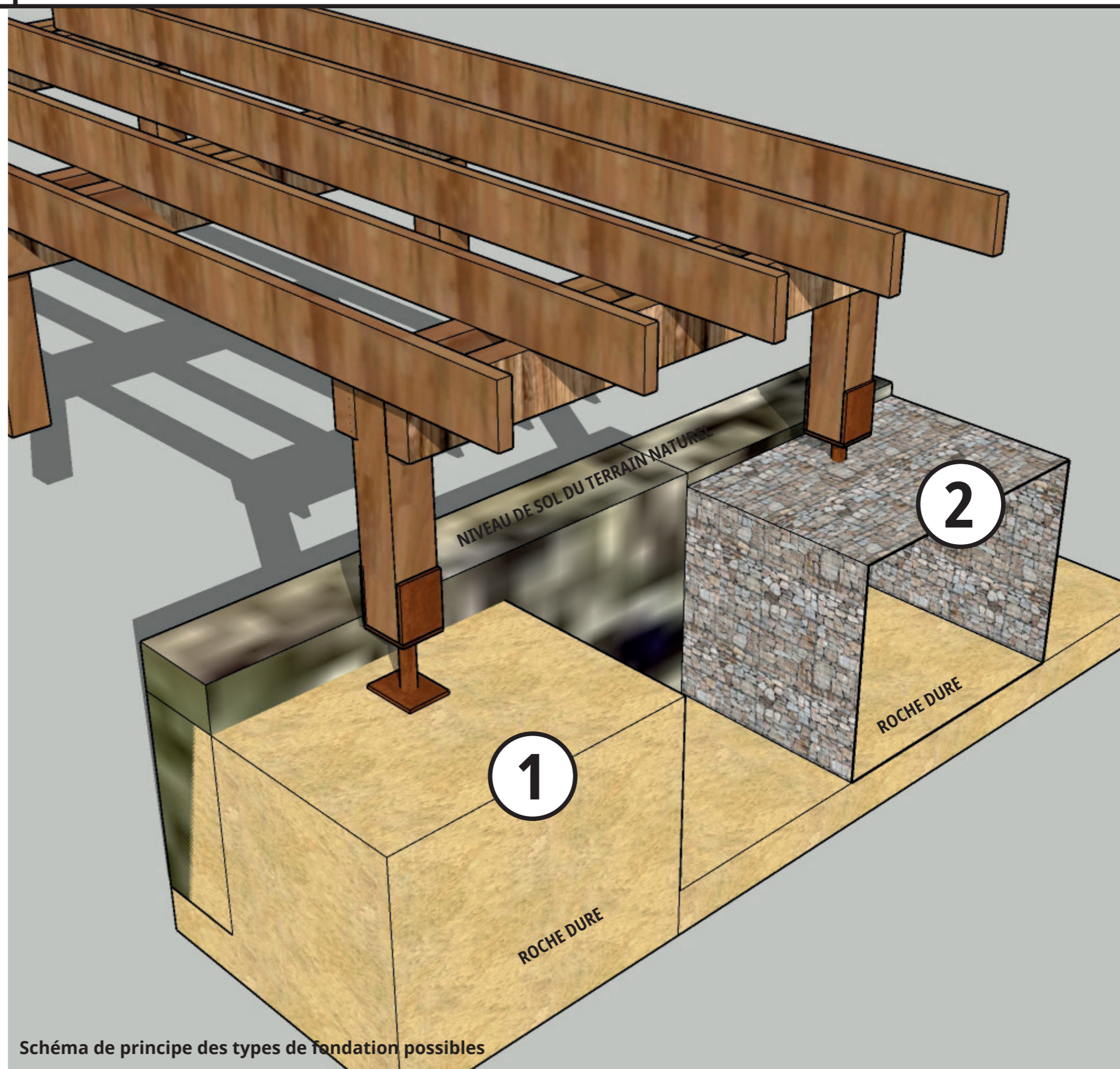


Schéma de principe du garde corps normalisé

La réalisation de fondations réversibles soit en spit sur roche, soit en cage de gabion selon la profondeur de la roche dure.

En phase EXE des sondages seront réalisés de manière à définir la profondeur de la roche dure et d'adapter le type de fondation. Le sol sera excavé puis les fondations réalisées. Les terres excavées seront remises à proximité puis remises en place pour retrouver la pente naturelle du site.



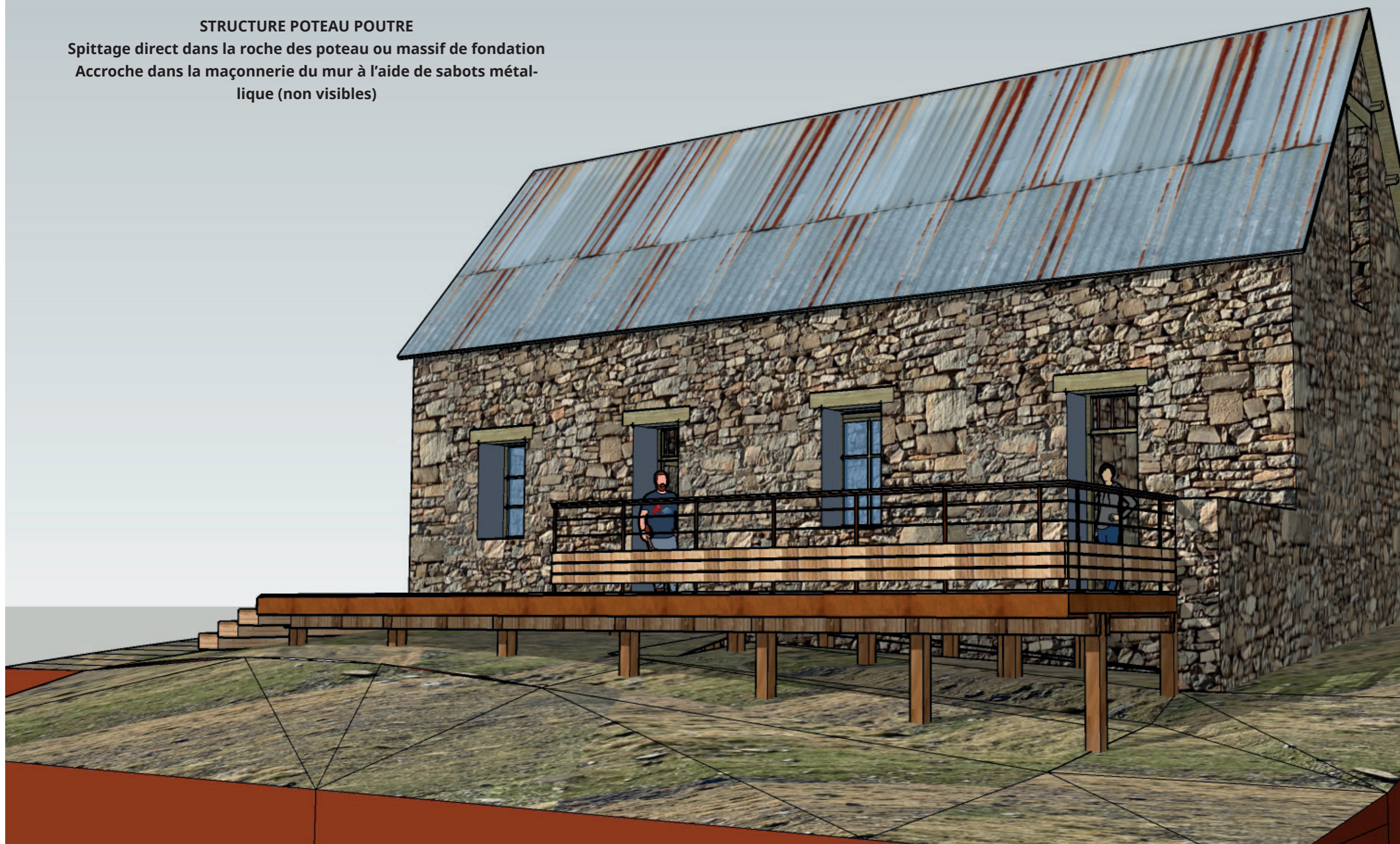
1 Fondation par spit de platine métallique sur roche dur

2 Fondation en cage de gabion si la roche dure est plus profonde.

Schéma de principe des types de fondation possibles

STRUCTURE POTEAU POUTRE

Spittage direct dans la roche des poteau ou massif de fondation
Accroche dans la maçonnerie du mur à l'aide de sabots métallique (non visibles)



PARTIE 2

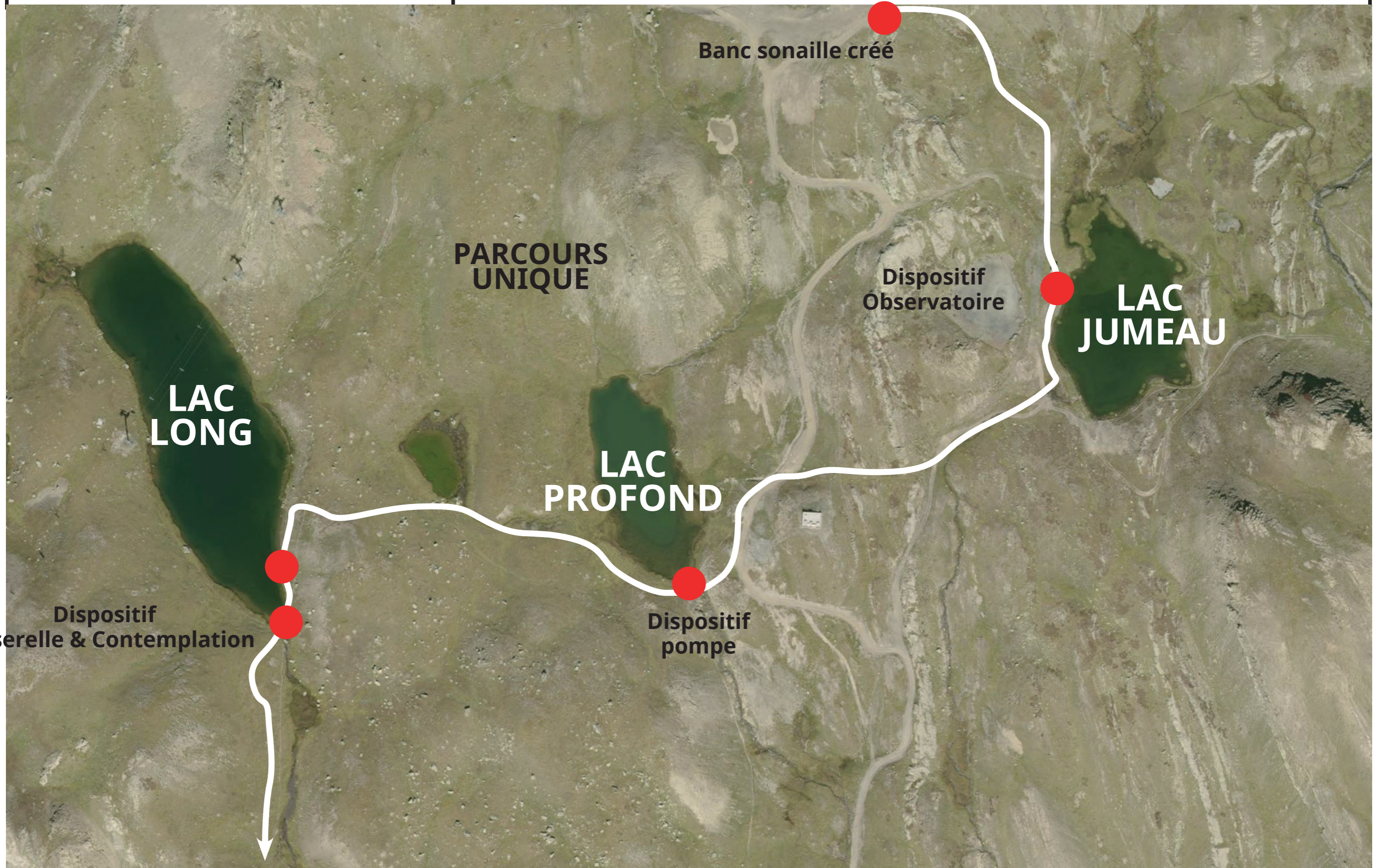
INTERVENTION HORS DU PÉRIMÈTRE DE LA RÉSERVE

STATION 4

AMÉNAGEMENTS PONCTUELS DES 3 LACS

(PHASE 2)

Un parcours d'orientation qui fait le lien entre les lacs



LAC LONG

PARCOURS
UNIQUE

LAC
PROFOND

LAC
JUMEAU

Banc sonaille créé

Dispositif
Observatoire

Dispositif
Passerelle & Contemplation

Dispositif
pompe

Parcours d'orientation

Jeu en cours d'élaboration

Ce jeu aura un support papier ou dématérialisé

Seul quelques éléments de type médaillon peu impactant d'un point de vue paysager seront disposés dans le site